

Communiqué de presse Mercredi 6 juillet 2022

Bassins d'apprentissage fédéraux : c'est parti



En complément de son activité estivale traditionnelle, la Fédération Française de Natation s'est portée acquéreur au printemps d'une douzaine de bassins d'apprentissage de natation en vue de les déployer sur tout le territoire pour répondre à l'enjeu de service public de lutte contre les noyades. Les premiers projets voient le jour à Dugny (93), Pignans (83), Bezons (95), Nancy (54), Nice (06) ou encore Villetaneuse (93).

Partenariat technique avec la société Europ Event

Si plusieurs formats de bassin peuvent être envisagés selon les contraintes du site d'accueil et les besoins identifiés par les collectivités, la solution fédérale propose une prestation globale, entièrement prise en charge se distinguant notamment par :

- Un bassin avec parois rigides (essentiellement 10x5m)
- Un pourtour de circulation intégré facilitant l'encadrement des groupes
- Le traitement et le chauffage de l'eau directement accolés au bassin
- La maintenance technique du bassin
- Le montage et le démontage du bassin

Pour l'été 2022, la société Europ Event, par ailleurs partenaire technique de la Fédération, opère l'ensemble de ces prestations.

Répondre sur tous les territoires aux enjeux d'apprentissage de la natation

L'offre fédérale, principalement destinée à l'organisation d'activités d'apprentissage autour des programmes institutionnels « **Aisance Aquatique** » et « **J'Apprends à Nager** », vise également à proposer une approche complémentaire de l'offre en piscine publique et des activités organisées sur des sites naturels. Elle se déploie dès 2022 partout en France autour de trois territoires cibles :

- les zones rurales carencées
- les collectivités cherchant une solution transitoire pour pallier la rénovation de leur piscine publique
- les collectivités situées en zone urbaine souhaitant proposer une offre d'apprentissage susceptible de toucher un large public n'y ayant pas accès dans le cadre des vacances scolaires

Accompagnement fédéral et animation par les Ligues ou les clubs locaux

En complément du bassin, la Fédération et ses structures locales (Ligue régionale, club local) peuvent accompagner la collectivité dans la mise en place du planning d'activités, l'animation du bassin voire le recrutement de l'encadrement qualifié. Le petit équipement du bassin et le matériel pédagogique, sont également fournis, des bonnets et maillots de bain pouvant par ailleurs être mis à disposition des enfants. En fin de cycle d'apprentissage, des certificats de réussite au test d'aptitude seront remis à chaque jeune nageur.

Soutien de l'Agence Nationale du Sport et du Fonds de dotation « Impact 2024 »

Largement soutenu par le programme « 5 000 Petits Equipements sportifs de Proximité » de l'Agence Nationale du Sport, avec laquelle la FFN a signé une convention courant jusqu'en 2024, ce projet fait également le lien avec l'opération « Savoir Nager en Seine-Saint-Denis » initiée en 2021 sous l'impulsion du Fonds de dotation « Impact 2024 », avec pour objectif d'intensifier le dispositif et de pouvoir le décliner sur toute la France. D'ici 2024, jusqu'à 50 bassins pourraient être déployés par la Fédération.

EDF partenaire de la FFN

EDF est partenaire depuis 2005 de la Fédération Française de Natation. Un partenariat qui a du sens pour EDF, pour qui l'eau fait partie intégrante de son ADN. Aux côtés de la Fédération et des ligues régionales de natation, EDF œuvre au développement de la discipline, du niveau amateur au plus haut-niveau professionnel mais également à l'initiation et à l'apprentissage de la nage auprès des plus jeunes aux côtés de la Fédération.



CONTACTS PRESSE FFN :

Nicolas MENANTEAU

01.70.48.45.54
06.81.05.51.07

nicolas.menanteau@ffnatation.fr

Charlotte DESPREAUX

01.70.48.45.56
06.23.25.32.60

charlotte.despreaux@ffnatation.fr